

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

La Société de développement Angus accueille avec enthousiasme la participation du gouvernement du Québec au financement des infrastructures de l'écoquartier du Technopôle Angus.

Les travaux de construction seront lancés dès le printemps 2018.

Montréal, le 23 mars 2018 – La Société de développement Angus (SDA) accueille avec enthousiasme l'octroi d'une aide financière de 20,5 M\$ du gouvernement du Québec à la Ville de Montréal pour la réalisation des infrastructures vertes de l'écoquartier du Technopôle Angus, infrastructures évaluées à près de 40 M\$ au total. La balance des coûts en infrastructures sera défrayée par la Société du patrimoine Angus. Les travaux de construction débuteront au printemps 2018.

Nous sommes extrêmement heureux de voir l'écoquartier du Technopôle Angus prendre vie, explique Christian Yaccarini, président et chef de la direction de la SDA. Nous saluons avec beaucoup d'enthousiasme la participation financière du gouvernement du Québec, laquelle nous permet de démarrer l'ensemble des travaux d'infrastructures, comprenant entre autres une boucle de transfert d'énergie entre les bâtiments et un système de gestion écoresponsable de l'eau de ruissellement. La réalisation de l'ensemble des infrastructures en levée de rideau nous permettra également d'accélérer le développement du site. En effet, dès septembre prochain, nous démarrerons la construction des premières unités résidentielles abordables ainsi qu'un bâtiment à vocation bureau et commerce. C'est toute une vision qui se déploie aujourd'hui et qui aura un effet catalyseur pour l'Est de Montréal.

Un quartier mixte et innovant au cœur de Montréal

Le Technopôle Angus est déjà reconnu comme un quartier modèle en matière de revitalisation urbaine durable au Québec et ailleurs dans le monde. Avec ce nouvel écoquartier localisé sur un terrain de 37 000 mètres carrés au cœur du site, il poursuit son développement de façon exemplaire en misant sur une mixité des fonctions et une mixité sociale. Le Technopôle Angus attirera et retiendra au cœur de la métropole autant des entreprises que des familles, maximisera la qualité de vie de ses usagers, travailleurs et résidents et générera un impact positif sur l'économie, l'environnement et la collectivité. Tout a été réfléchi afin de créer un lieu où il fait bon vivre et en interconnexion avec le quartier environnant.

Évalué à environ 250 millions de dollars, l'écoquartier du Technopôle Angus prévoit :

- Des aménagements publics de grande qualité, dont une grande rue diagonale piétonne bordée d'arbres, un boisé de type érablière urbaine, des places publiques et des couloirs écologiques;
- Environ 360 unités résidentielles, dont 80% en logements sociaux et abordables ;
- 45 000 mètres carrés pour des bureaux qui accueilleront plus de 1 500 nouveaux travailleurs ;
- 3 000 mètres carrés dédiés à une vingtaine de commerces locaux:
- Une école primaire et deux nouveaux centres de la petite enfance;
- 550 places de stationnement en sous-sol et aucun espace de stationnement de surface, un pari audacieux.

Le projet vise à obtenir la certification LEED-ND V4 PLATINE, soit le niveau ultime de ce label nord-américain, extrêmement exigeant en matière de développement durable et de conception énergétique et environnementale pour l'aménagement de quartiers. Le projet a d'ailleurs déjà remporté de prestigieux prix pour sa conception, dont le *Grand Prix* 2015 de l'Institut urbain du Canada et le *Prix national de design urbain 2016* de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Des infrastructures vertes

L'écoquartier du Technopôle Angus innovera particulièrement aux chapitres des infrastructures, dont :

- Les aménagements publics seront conçus de façon à pouvoir stocker et filtrer 95% des pluies au cours d'une année sur le site, des eaux qui n'affecteront donc pas le réseau municipal. Ce système réduira également de 40% la consommation d'eau potable des équipements sanitaires des bâtiments ;
- Une boucle énergétique commune à l'ensemble des futurs bâtiments du projet récupèrera et échangera l'énergie émise entre les utilisateurs qui seront en demande de chauffage et les utilisateurs qui seront en demande de refroidissement. Ce système permettra de réduire de 40% la consommation énergétique des bâtiments et d'émettre 26% de moins de gaz à effet de serre en comparaison avec un projet qui serait réalisé sans échange de chaleur.

À ces travaux d'infrastructures s'ajouteront également la gestion responsable des sols contaminés.

À propos du Technopôle Angus

Le <u>Technopôle Angus</u> est un quartier en plein essor, au cœur de Montréal dans l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie. À la fois projet de revitalisation urbaine et laboratoire « grandeur nature » de développement durable et d'innovations sociales, le Technopôle Angus gère un parc immobilier de près de 70 000 mètres carrés et a déjà développé 50% de ses terrains. Avec le nouvel écoquartier, ce sont 85 000 mètres carrés supplémentaires qui seront construits pour créer un quartier complet. Aujourd'hui, le Technopôle Angus compte 62 entreprises qui emploient 2 700 travailleurs dans 13 bâtiments.

À propos de la Société de développement Angus

La <u>Société de développement Angus (SDA)</u> est une entreprise d'économie sociale qui mène des projets de revitalisation urbaine générant des retombées significatives pour la communauté locale, et ce, dans une perspective de développement durable. La réussite du Technopôle Angus est au cœur d'une expertise que la SDA applique aujourd'hui à plusieurs projets. Dans le Quartier des spectacles de Montréal, la SDA a réalisé Le 2-22, édifice phare et immeuble voisin du Carré Saint-Laurent, un autre de ses développements. La SDA accompagne également différents organismes d'économie sociale dans leurs projets immobiliers, tels que le Théâtre La Licorne, la Maison d'Haïti et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

- 30 -

Pour toute information:

Elisa Baldet Société de développement Angus T. 514-528-5230 #229 Cell. 514 467-2445 ebaldet@sda-angus.com